

ADENES GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 180.514.859 euros
Siège social : 18, Rue Hélène Francois Missoffe – 75017 Paris
953 287 646 R.C.S. Paris

(la "Société")

**EXTRAIT DES RESOLUTIONS DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE
SURVEILLANCE EN DATE DU 6 JANVIER 2026**

Nomination du nouveau Président d'ADENES GROUP

Les membres décident, conformément aux statuts de la Société, de désigner :

CONSILIUM XXIV société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 518 CHEMIN DU FUMEOU, 83160 LA VALETTE-DU-VAR immatriculée auprès du Registre du Commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 822 150 942, ayant pour représentant permanent Monsieur Raphael XIXONS,

en qualité de Président de la société avec effet au 1^{er} février 2026 pour une durée indéterminée.

CONSILIUM XXIV a fait savoir par avance qu'elle acceptait sa nomination en sa qualité de présidente et a déclaré qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

CONSILIUM XXIV a fait savoir que compte tenu de sa nomination en qualité de Présidente elle démissionnait de son mandat de Directrice Générale d'ADENES GROUP au 31 janvier 2026.

VEX Présidente a fait part de sa démission de ses fonctions avec effet au 31 janvier 2026.

Les membres prennent acte de cette démission au profit de la désignation de CONSILIUM XXIV au 1^{er} février 2026.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Proposition de désigner un Secrétaire Général au sein d'ADENES GROUP et proposition de modification des statuts

Les membres du Comité de Surveillance proposent la création d'une fonction de Secrétaire Général au sein d'ADENES GROUP, à compter du 1^{er} février 2026.

Afin de permettre l'exercice de cette fonction, les membres du Comité de Surveillance proposent de modifier les statuts de la société pour y intégrer la possibilité de désigner un Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général aurait pour missions :

- La coordination des opérations juridiques, de la conformité réglementaire et de la RSE du groupe ;
- La représentation de la Société dans ses rapports avec les tiers sous réserve d'une délégation de pouvoir consentie par le Président ;
- L'intervention en appui et en complément du Président dans ces domaines ;
- L'exécution de toute mission spécifique attribuée par le Président ou éventuellement le Comité de Surveillance dans les limites de leurs pouvoirs respectifs.

Les membres du Comité de Surveillance donnent tous les pouvoirs utiles au Président, afin de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) des associés en vue de la modification des statuts visant à créer la fonction de Secrétaire Général au sein d'ADENES GROUP.

Sous réserve de la décision favorable de l'assemblée générale, les membres du Comité de Surveillance désignent

- XRPERT société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au ZI DE MONTREDON, 4 RUE D'APOLLO, 31240 L'UNION immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 497 789 180, ayant pour représentant permanent Monsieur Xavier RAMOND, en qualité de Secrétaire Général d'ADENES GROUP à compter du 1^{er} février 2026.

XRPERT serait à ce titre invitée permanente au sein du Comité de Surveillance sans droit de vote.

XRPERT a fait savoir par avance, par l'intermédiaire de son représentant permanent :

- qu'elle accepte sa nomination en qualité de secrétaire général ;
- qu'elle satisfait à toutes les conditions légales et réglementaires pour l'exercice de cette fonction ;

Ce changement visant à la création de la fonction de Secrétaire Général n'entraînerait pas la constatation d'un cas de départ de XRPERT.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Proposition de désigner deux Directeurs généraux délégués au sein d'ADENES GROUP et proposition de modification des statuts

Les membres du Comité de Surveillance proposent la création d'un mandat de Directeur général délégué au sein d'ADENES GROUP, à compter du 1^{er} février 2026.

Afin de permettre l'exercice de ce mandat, les membres du Comité de Surveillance proposent de modifier les statuts de la société pour y intégrer la possibilité de désigner des Directeurs généraux délégués.

Sous réserve de la décision favorable de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), il est proposé que RB FINANCE et GLOUX HOLDING, actuellement titulaires du mandat de Directeur Général, soient désignées en qualité de Directeurs Généraux Délégués à compter du 1^{er} février 2026. Les Directeurs Généraux Délégués auront les mêmes missions et pouvoirs que ceux conférés aux Directeurs Généraux par les statuts.

Les membres du Comité de Surveillance donnent tous les pouvoirs utiles au Président, afin de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) des associés en vue de la modification des statuts visant à créer la fonction de Directeur Général Délégué au sein d'ADENES GROUP.

Sous réserve de la décision favorable de l'assemblée générale, les membres du Comité de Surveillance désignent RB FINANCE et GLOUX HOLDING en qualité de Directeurs Généraux Délégués d'ADENES GROUP à compter du 1^{er} février 2026 :

-RB FINANCE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 24-26, 24 PLACE DE LA MADELEINE, 75008 PARIS immatriculée auprès du Registre du Commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 420 170 441, ayant pour représentant permanent Monsieur Olivier BONIFACE.

-GLOUX HOLDING société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2 RUE VIOLETTE LEDUC, 69800 SAINT-PRIEST immatriculée auprès du Registre du Commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 799 315 387, ayant pour représentant permanent Monsieur Olivier GLOUX.

RB FINANCE et GLOUX HOLDING ont fait savoir par avance, par l'intermédiaire de leur représentant permanent :

- qu'elles acceptent leur nomination en qualité de Directeur Général Délégué;
- qu'elles satisfont à toutes les conditions légales et réglementaires pour l'exercice de ce mandat;
- qu'en cas de décision favorable de l'AGE, elles démissionneront de leur mandat de Directeur Général d'ADENES GROUP

Le changement de mandat de Directeur Général vers le mandat de Directeur Général Délégué n'entraînerait pas la constatation d'un cas de départ de RB FINANCE et GLOUX HOLDING.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Autorisation à donner quant à l'augmentation du capital d'ADENES GROUP de 200 000 euros visant à l'attribution de titres à Juliette FLORES BAUDOT

Le Président expose aux membres du Comité de Surveillance le projet d'une augmentation de capital d'ADENES GROUP réservée à Mme Juliette FLORES BAUDOT.

Il est envisagé d'augmenter le capital de la société ADENES GROUP d'un montant de 107 526 euros. Cette augmentation de capital sera réservée à Juliette FLORES BAUDOT.

Pour la réalisation de cette opération, il est convenu :

- que la société consentirait à Juliette FLORES BAUDOT un prêt de 100 000 euros.
- que celle-ci apporterait personnellement 100 000 euros en numéraire.

La valorisation de la Société retenue pour cette opération conduirait à une émission d'action par la Société pour un montant de 1,86 € par action. L'augmentation de capital serait ainsi de 107 526 euros et réalisée par création de 107 526 actions nouvelles émises avec une prime d'émission de 0,86 euros par action soit une prime d'émission totale de 92 474 euros pour un montant total de souscription total de 200 000 euros à libérer entièrement à la souscription.

Un rapport des Commissaires aux Comptes sera établi conformément aux dispositions réglementaires. L'opération serait réalisée au cours du premier trimestre 2026. Dans la mesure, où cette augmentation de capital sera réservée à Mme Juliette FLORES, il sera proposé aux associés de la Société une suppression de leur DPS.

Les membres du Comité de Surveillance autorisent cette opération et donnent tous les pouvoirs utiles au Président, afin de faire le nécessaire et notamment de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) des associés en vue de sa mise en œuvre.

Conformément à la réglementation, il sera également proposé lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire une augmentation de capital réservée aux salariés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui a été signé par le Président du Conseil de Surveillance.

**VEX Représentée par Emmanuel VILLETTE
Président et Membre du Comité de Surveillance**

